

06/05/1826

René marié à Janze le 06/05/1826
 à l'Église paroissiale de Janze
 à l'âge de vingt quatre ans, étant né à Janze le premier mois de mai
 en l'an neuf, fils ainé de Charles Chevalier et de Juliette, sa femme.
 Chevalier, laboureur en cette Commune, ici résent et consentant, demeurant à
 Janze, avec son épouse, une autre, Et Rose-marie Josephine Pelhate,
 laboureuse, fille de Joseph et d'Anne Paul, laboureurs en cette Commune,
 ici résent et consentant, demeurant à Janze, âgée de vingt un ans, étant née en cette Commune le quinze juillet an
 biuit. Autres témoin, lesquels nous ont requis d'approuver à la date
 de la célébration du mariage, primitivement entier, et dont les publications
 ont été faites à la sorte extérieure de notre maison commune le
 dimanche vingt deux et vingt trois janvier dernier à midi,
 aucune opposition à leur mariage ne nous ayant été signifiée,
 après leur avoir donné lecture des actes de naissance les concernant
 et du Chapitre 1^{er} du Code Civil sur les droits et devoirs respectifs
 des époux, avoir reçu leur déclaration de s'engager pour
 mari et femme, avons prononcé au nom de la loi que le
 dit René-marie Chevalier et Rose-marie Josephine Pelhate
 sont unis par le mariage.

Dont acte, en présence de Joseph Moulin boulanger
 âgé de quarante ans, Jean Moulin boulanger âgé de cinquante
 cinq ans, Julien Poirier menuisier âgé de trente et un
 demeurant également en cette ville, et de Jean Pelhate
 laboureur âgé de cinquante deux ans, oncle de la Contractante
 demeurant aux Cours bretons en cette Commune, lesquels ont signé
 avec nous et les deux époux de la mariée, Joseph Moulin
 qui a ainsi que les mariés et les deux époux de la mariée, déclaré
 ne savoir écrire, après lecture leur donnée.

Joseph Pelhate n° 118
 R. R.